

COMMISSION DES AFFAIRES  
EUROPÉENNES

D146/GB/ID

Paris, le 15 décembre 2009

Madame la Députée et chère Collègue,

La Commission des affaires européennes nous a désignés rapporteurs d'information sur l'avenir des relations entre l'Union européenne et les pays et territoires d'outre mer (PTOM).

Après le Livre vert publié en juin 2008 [COM(2008)383], la Commission européenne a adopté le 6 novembre dernier une communication qui précise sa vision du nouveau partenariat entre l'Union européenne et les PTOM, dans la perspective du remplacement de l'actuelle décision d'association qui expirera le 31 décembre 2013.

Nous souhaiterions vivement recueillir vos observations sur cette communication ainsi que vos éventuelles propositions.

Nous vous proposons de nous les faire parvenir par écrit et/ou de participer à une réunion à laquelle est convié l'ensemble des députés et sénateurs d'outre-mer le mardi 26 janvier à 17 heures, au 8<sup>e</sup> Bureau, Palais Bourbon, 126 rue de l'Université Paris 7<sup>e</sup>.

Pour toute précision, et pour nous confirmer votre présence le 26 janvier, vous pouvez contacter M<sup>me</sup> Géraldine Bardy, administratrice, Assemblée nationale, Commission des affaires européennes, 33 rue Saint-Dominique 75007 Paris, Tél. 01 40 63 43 31, [gbardy@assemblee-nationale.fr](mailto:gbardy@assemblee-nationale.fr).

Nous vous remercions d'avance de votre participation et vous prions de croire, Madame la Députée et chère Collègue, à l'expression de notre parfaite considération.

  
Hervé GAYMARD  
Député de la Savoie

  
Annick GIRARDIN  
Députée de Saint-Pierre-et-Miquelon

PJ. Communication de la Commission européenne du 6 novembre 2009

**Madame Gabrielle Louis-Carabin**  
Députée de Guadeloupe  
Casier de la Poste